

VÊTEMENTS DE PROTECTION POUR LE SOUDAGE



EN ISO 11611



Vêtements de protection pour utilisation dans les
procédés de soudage et techniques connexes

Cette norme EN ISO 11611 spécifie les exigences essentielles de sécurité minimales et les méthodes d'essai pour les **vêtements de travail et de protection** utilisés pendant le **soudage** et les **techniques connexes** (hors protection des mains). Elle spécifie deux classes avec des exigences de performance, la **Classe 1** étant la plus faible et la **classe 2** la plus élevée :

Classe 1 : protection contre des risques faibles lors de techniques et situations de soudage provoquant le moins de projections et une chaleur radiante faible.

Classe 2 : protection contre des risques plus importants lors de techniques et situations de soudage provoquant plus de projections et une chaleur radiante plus élevée.

A1 : Propagation de flammes limitée, méthode d'allumage par la surface.

A2 : Propagation de flammes limitée, méthode d'allumage par le bord inférieur.

